

Construction de locaux Résultats à fin mars 2017

Locaux autorisés

Au 1er trimestre 2017, la surface des locaux autorisés dans la région Grand Est est en hausse de 8 % par rapport au quatrième trimestre 2016 et 7 % par rapport au 1er trimestre 2016. Un peu plus de 650 000 m² de locaux non résidentiels ont été autorisés. A l'échelle départementale, la progression est très marquée dans l'Aube (+176 %) et forte en Haute-Marne (+97 %) et en Moselle (+68 %). La Meuse, les Ardennes et la Marne sont les départements affichant les plus forts replis.

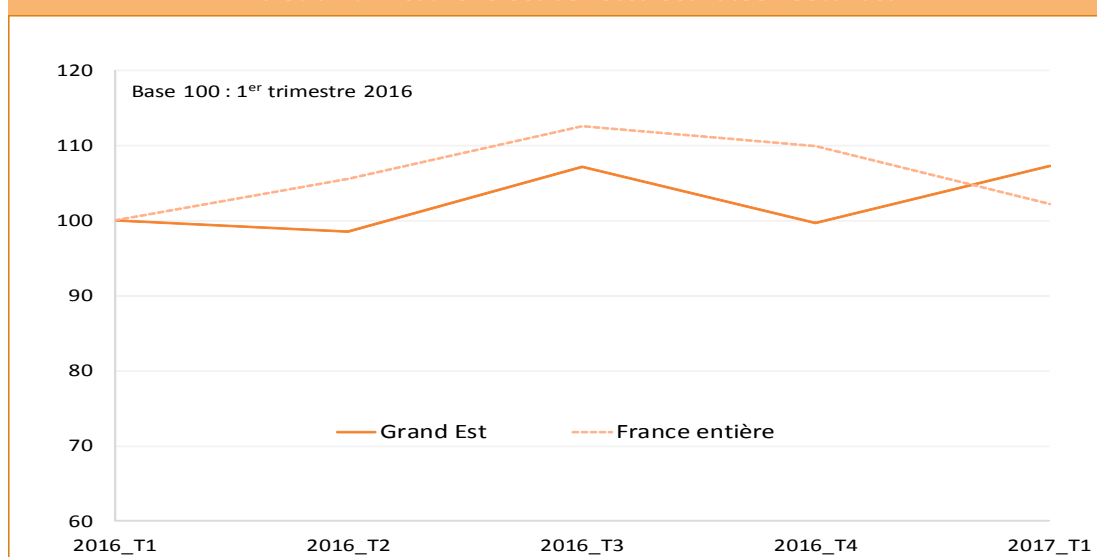
En cumul annuel, d'avril 2016 à mars 2017, les

surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à un peu moins de 2,5 millions de m² sur le territoire de la région Grand Est, soit une légère progression (+1 %) par rapport à la période d'avril 2015 à mars 2016. Cette hausse résulte du dynamisme des départements de l'Aube, de la Moselle et surtout du Bas-Rhin qui concentre 23 % des surfaces autorisées de la région. La moitié des départements de la région affiche par contre un recul variant de -42 % dans les Ardennes à -3 % dans le Haut-Rhin.

Surface de plancher des locaux autorisés	Janvier - Mars 2017		12 derniers mois (Avr 16 à Mar 17)	
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%) [*]	Cumul (m ²)	N/N-1 (%) [*]
Ardennes	31 000	-32	132 000	-42
Aube	68 000	176	247 000	73
Marne	57 000	-31	326 000	-22
Haute-Marne	26 000	97	131 000	-13
Meurthe-et-Moselle	47 000	-15	209 000	16
Meuse	9 000	-52	64 000	4
Moselle	112 000	68	352 000	27
Bas-Rhin	191 000	5	580 000	17
Haut-Rhin	75 000	-14	318 000	-3
Vosges	36 000	16	150 000	-29
Région Grand Est	652 000	7	2 509 000	1
France entière	9 040 000	2	38 059 000	4

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces des locaux autorisés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Locaux commencés

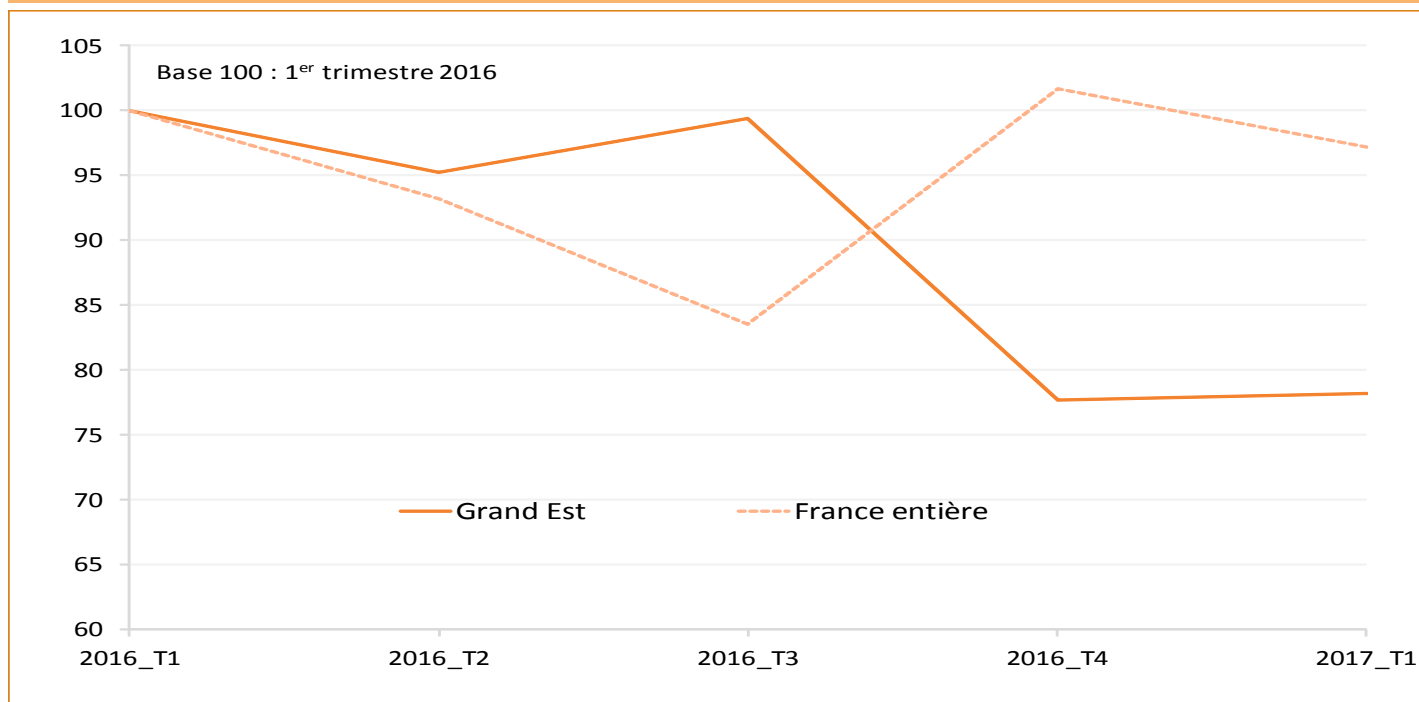
Avec 375 000 m², les surfaces de locaux commencés dans la région Grand Est au cours du premier trimestre 2017 sont stables par rapport au quatrième trimestre 2016 mais affichent un repli de 22 % par rapport au premier trimestre 2016. Au niveau national la baisse est de 3 %.

En cumul annuel, le recul au niveau régional est de 3 % à fin mars 2017 contre une progression au niveau national de 3 % sur la même période. A l'échelle départementale, le Bas-Rhin, la Meuse et les Vosges sont les seuls départements de la région qui affichent une hausse du cumul annuel à fin mars 2017. La forte progression observée dans le Bas-Rhin (+55%) ne compense pas les baisses des autres départements de la région. Celle-ci varie de -49 % en Meurthe-et-Moselle à -5 % dans les Ardennes.

Surface de plancher des locaux commencés	Janvier - Mars 2017		12 derniers mois (Avr 16 à Mar 17)	
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%)*	Cumul (m ²)	N/N-1 (%)**
Ardennes	24 000	-49	110 000	-5
Aube	31 000	15	103 000	-25
Marne	54 000	-54	255 000	-13
Haute-Marne	25 000	-31	66 000	-27
Meurthe-et-Moselle	13 000	-64	121 000	-49
Meuse	8 000	32	46 000	36
Moselle	43 000	16	188 000	-9
Bas-Rhin	124 000	20	482 000	55
Haut-Rhin	35 000	-24	185 000	-6
Vosges	18 000	-26	127 000	10
Région Grand Est	375 000	-22	1 683 000	-3
France entière	6 304 000	-3	24 365 000	3

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces des locaux commencés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Type de locaux

Par type d'activité, la progression des locaux autorisés au premier trimestre 2017 par rapport au premier trimestre 2016 est due essentiellement au dynamisme du secteur des entrepôts (+139%), dont le volume représente un tiers des surfaces des locaux autorisés, et dans une moindre mesure aux commerces (+27%) et aux bureaux (+15%). A l'inverse le secteur industriel,

dont le volume ne représente que 4 % des surfaces autorisées est en net recul (-59%). Pour les locaux commencés, excepté les entrepôts et les commerces, tous les secteurs d'activité sont en baisse sur ce premier trimestre.

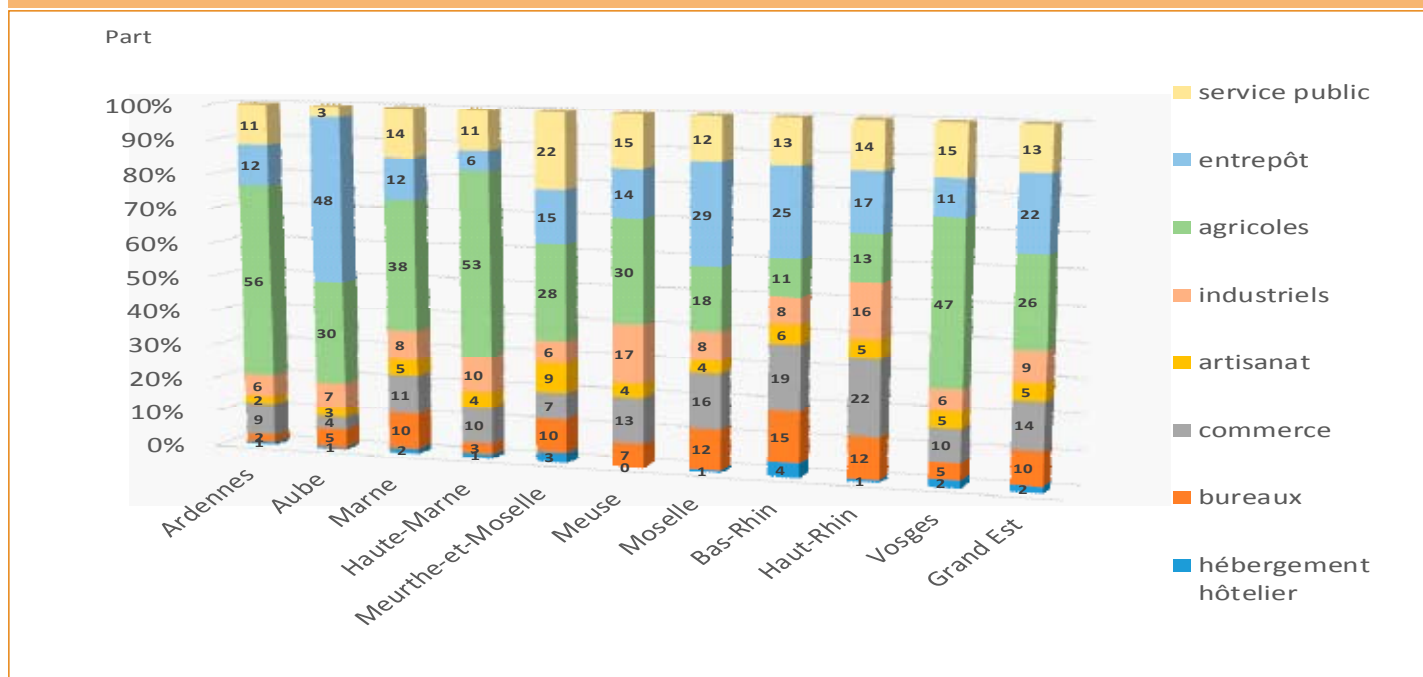
En cumul annuel, la hausse des autorisations de locaux ne concerne que trois secteurs : les entrepôts (+100%),

les bureaux (+17%) et les commerces (+5%). Pour les mises en chantiers, ce sont principalement les surfaces de locaux de service public ou d'intérêt collectif et les entrepôts qui portent la baisse observée. Les bureaux, les secteurs industriel et agricole sont en légère progression sur une année (+1 % à +5 %).

Surface de plancher par type de locaux	Janvier - Mars 2017			12 derniers mois (Avr 16 à Mar 17)		
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%)*		Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
Locaux autorisés (m²)	652 000	7	2	2 509 000	1	4
Hébergement hôtelier	13 000	-37	21	49 000	-39	3
Bureaux	65 000	15	-5	249 000	17	8
Commerce	94 000	27	-1	342 000	5	15
Artisanat	41 000	7	22	119 000	-1	8
Industrie	29 000	-59	11	225 000	-15	9
Exploitation agricole ou forestière	149 000	-13	-6	658 000	-16	-14
Entrepôt	203 000	139	11	544 000	100	17
Service public ou d'intérêt collectif	58 000	-35	5	323 000	-26	12
Locaux commencés (m²)	375 000	-22	-3	1 683 000	-3	3
Hébergement hôtelier	9 000	-25	2	37 000	-25	3
Bureaux	26 000	-32	-4	173 000	1	3
Commerce	57 000	26	-4	250 000	27	1
Artisanat	13 000	-37	10	62 000	-21	7
Industrie	21 000	-70	8	198 000	1	5
Exploitation agricole ou forestière	100 000	-20	-11	422 000	5	-2
Entrepôt	76 000	87	15	260 000	-5	20
Service public ou d'intérêt collectif	73 000	-43	-12	280 000	-23	-6

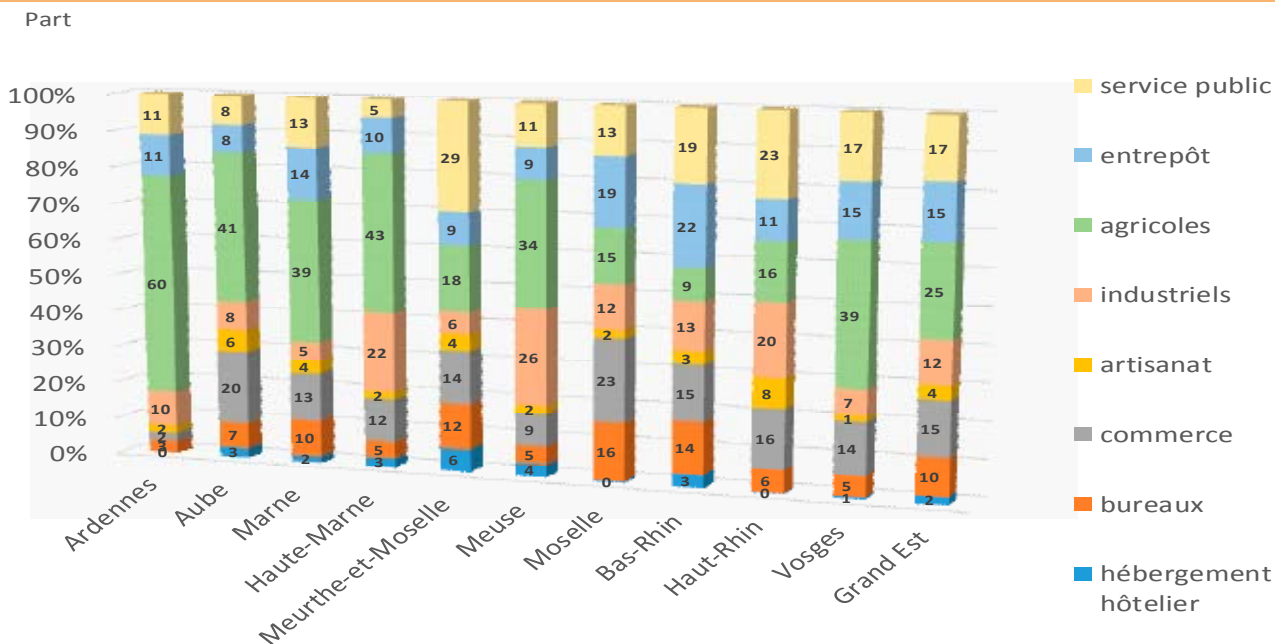
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (Medde). Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données

Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal ; par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1^{er} mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés

selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Mohamed MEKKI
Service connaissance et développement durable

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Grand Est
Service connaissance et développement durable
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 METZ Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00 - Fax : 03 87 62 81 99



Directeur de la publication : Emmanuelle GAY
Rédacteur en chef : Odile SCHOELLEN
Mise en page : DREAL Grand Est
ISSN : en cours